

Politique | Lot-et-Garonne: "Faisons bloc pour montrer à Paris que nous attendons des mesures fortes ! »



Fin février, les conseillers départementaux lot-et-garonnais se sont réunis pour débattre des orientations budgétaires en vue du vote du budget le 6 avril prochain. Au cœur des débats : l'investissement. En effet, le Gouvernement vient de définir un nouveau cadre contractuel pour les collectivités qui intime aux collectivités de réduire leur taux d'endettement. « Une contrainte qui nous amène à ne plus pouvoir réaliser d'emprunt supplémentaire pour réaliser nos grands projets », selon Pierre Camani. L'investissement du CD47 est donc limité à 45 millions d'€.

« Nous tirons la sonnette d'alarme ! Certes, nous sommes favorables à ce que le gouvernement prenne des mesures pour réduire la dépense publique, mais le nouveau cadre contractuel qu'il nous impose ne doit pas s'appliquer partout de la même manière ! » Pierre Camani continue son bras de fer avec le Gouvernement. Un combat qui s'invite en cette fin février au sein de l'hémicycle de l'Hôtel du Département lors du débat d'orientations budgétaires. **Réduction du taux d'endettement** Ce nouveau cadre contractuel fixé par l'Etat demande aux collectivités de réduire la hausse des dépenses de fonctionnement. « Il a raison et nous le faisons ! ». Il souhaite aussi qu'elles diminuent leur taux d'endettement. Et c'est là où le bât blesse. Le cadre imposé par l'Etat ne permet pas au Département de Lot-et-Garonne d'investir plus de 45 millions d'€ « pour ne pas dégager de dette supplémentaire (budget du Département : 430 millions d'€). Du coup, nous ne pouvons plus réaliser de nouveaux emprunts pour de futurs projets et donc nous n'aurons pas les marges de manœuvre pour les financer », constate Pierre Camani. **Un plan Marshall pour les Départements ruraux** Pour porter haut et fort la voix de l'espace rural, Pierre Camani anime un groupe de travail au sein de l'Association des Départements de France. Un groupe qui planche sur « un plan Marshall pour les Départements ruraux ». Ce plan Marshall est inscrit au sein d'une Motion baptisée la « Motion de solidarité avec le conseil départemental pour la survie de la ruralité », votée à l'unanimité par l'assemblée départementale et relayée par l'Amicale des Maires et l'Association des Maires Ruraux. Elle a été remise à Patricia Willaert, Préfet de Lot-et-Garonne le 1er mars. « Par cette action, nous montrons à Paris que tous les élus locaux font bloc et attendent des mesures fortes et concrètes pour l'espace rural. Les Départements souffrent, sont fortement fragilisés par cette situation et ne pourront plus jouer leur rôle de péréquation si cela continue ainsi ! », conclut Pierre Camani.



Sybille Rousseau

Crédit Photo : XC/CD47 (Photo archives)

Publié sur aqui.fr le 01/03/2018

[Url de cet article](#)